



## Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2025 sont ouvertes

**Pour inscrire votre enfant** à la rentrée septembre 2025, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre, soit par mail, postal ou en mairie, les documents ci-dessous :

- Livret de famille (parents + fratries)
- CNI (Carte Nationale d'Identité) des parents
- Justificatif de domicile de - 1 an
- Carnet de santé (page vaccins)
- En cas de changement d'établissement - (certificat de radiation)

Vous pouvez également télécharger le formulaire d'inscription sur le site de la mairie, à l'adresse suivante : [www.vigny.fr/enfance-jeunesse](http://www.vigny.fr/enfance-jeunesse)

**Pour tout changement de situation familiale**, merci de nous tenir informé en nous communiquant soit :

- le nouveau RIB (relevé d'identité bancaire)
- un justificatif de domicile en cas de changement d'adresse
- situation familiale (livret de famille, jugement...)

Le service scolaire